

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES ARMÉES

Avis de concours pour l'admission à l'école du personnel paramédical des armées et à l'accès à la formation au diplôme d'Etat d'infirmier au titre de l'année 2021

NOR : ARMK2026194V

Un concours pour l'admission à l'école du personnel paramédical des armées et à l'accès à la formation au diplôme d'Etat d'infirmier est ouvert au titre de l'année 2021.

1. Inscription

Le recueil des candidatures et la gestion des dossiers d'inscription sont organisés par le service interacadémique des examens et concours (SIEC) du ministère de l'éducation nationale.

Le site internet de l'école du Val-de-Grâce (EVDG) donne accès aux informations nécessaires à l'inscription à l'adresse suivante : <http://www.ecole-valdegrace.sante.defense.gouv.fr/les-concours>

Les inscriptions au concours s'effectuent uniquement par voie électronique sur le site du SIEC à l'adresse suivante : <https://ocean.siec.education.fr/> rubrique Autres ministères - Concours du service de santé des armées.

L'ouverture des inscriptions est fixée au jeudi 5 novembre 2020 à 12 heures.

La date de clôture des inscriptions est fixée au jeudi 10 décembre 2020 à 17 heures, heure de Paris (heure de réception électronique faisant foi).

Un arrêté fixera le nombre de places offertes pour ce concours et par catégorie.

2. Lieux des épreuves

Pour les candidats et candidates demeurant en métropole ou résidant à l'étranger (sauf aux Emirats Arabes Unis, à Djibouti, en République de Côte d'Ivoire, au Gabon et au Sénégal), les épreuves d'admissibilité se déroulent dans l'un des centres d'examen relevant du SIEC.

Pour les candidats et candidates résidant dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer, aux Emirats Arabes Unis, à Djibouti, en République de Côte d'Ivoire, au Gabon et au Sénégal, les épreuves d'admissibilité sont organisées au sein de chaque direction interarmées du service de santé des armées (DIASS) et centres médicaux interarmées (CMIA) :

- Antilles ;
- Guyane ;
- Nouvelle-Calédonie ;
- Polynésie ;
- Zone Sud de l'océan Indien (Réunion et Mayotte) ;
- Emirats Arabes Unis ;
- Djibouti ;
- Afrique centrale et de l'Ouest (République de Côte d'Ivoire) ;
- Gabon ;
- Sénégal.

Pour tous les candidats et candidates, les épreuves d'admission sont organisées en métropole.

3. Résultats

Les résultats des épreuves d'admissibilité et d'admission seront consultables sur le site de l'EVDG à l'adresse suivante : <http://www.ecole-valdegrace.sante.defense.gouv.fr/les-concours>

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.